

■ **Parimo SA**, à Genève, commerce de biens immobiliers de toute nature, à l'étranger. (FOSC du 21.12.2001, p. 10098). Conversion des 100 actions de CHF 1'000, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Nouveaux statuts du 14.05.2004.

Journal no 6061 du 19.05.2004  
(02278204 / CH-660.1.826.001-5)